NOUVEAUTES pour la saison 2023-2024

● **Les divisions changent de nom :**

Excellence devient **: EXPERT**
Honneur devient **: PERFORMANCE**
Promotion devient **: CHALLENGE**

● L'**IV** (Indice de valeur des joueurs) devient **IC** (Indice de compétition) **pour les joueurs qui font des compétitions et qui, parallèlement, conservent leur IV.**

Vous trouverez ci-dessous le détail des nouveaux seuils des indices mais pour faciliter la compréhension, le mieux est de lire la page 3 de la lettre de classement reçue par chaque licencié vers le 18 juillet. Il y est indiqué exactement à quelle compétition chacun pourra participer.

L'ensemble des compétitions est désormais géré en IC (seuls les tournois de régularité, les CFEB et le handicap du Trophée de France (donc du Patton) restent gérés en IV).
Les seuils pour participer aux compétitions sont les suivants :

* Expert /2 : minimum 112 (pas de maximum)
* Expert /4 : minimum 224 (pas de maximum)

* Performance /2 : minimum 74 – maximum 136
* Performance /4 : minimum 148 – maximum 272 (IC individuel maximum : 71)

* Challenge /2 : pas de minimum – Maximum 82
* Challenge /4 : pas de minimum – Maximum 164 (IC individuel maximum : 41)

* Espérance /2 ou /4 : IC individuel maximum 29

Les participants aux épreuves Challenge peuvent cumuler avec les épreuves catégorielles en division Performance (sauf ceux d'IC >41)

Les participants aux épreuves Expert peuvent cumuler avec les épreuves catégorielles en division Performance (sauf ceux d'IC >71)

Des dérogations pourront être accordées par les directeurs de Compétition pour l'accession aux divisions Expert et Performance pour les paires et les équipes ayant un IC insuffisant.

Interclubs D3 : IC maximum de l'équipe 284
Interclubs D4 : IC maximum de l'équipe 188 (modif du 26/06)
Interclubs D5 : IC maximum de l'équipe 132 (avec IC individuel maximum de 37)

● La disposition qui permettait à certaines équipes de jouer la FC de l'interclubs D4 mais pas les stades suivants a été supprimée.

● Les équipes peuvent se compléter jusqu'au début de la FL (art. 33-3 du RNC)

● Pour mieux respecter le découpage saisonnier, les Challenges/2 et /4 deviennent HIVER, PRINTEMPS et ETE.

● Un 3e Challenge/4 (ETE) est d'ailleurs ajouté aux 2 de la saison 2022-2023.

● LES INTERCLUBS 2023-2024 se dérouleront sur un seul centre, à Dinan comme en 2019, les 20-21 avril 2024. Lire les infos s'y rapportant en pages 31 à 35.

● **DN 3 / 2** *(sans changement pour la saison 2023-2024)*

La saison 2023/2024 est une saison de transition pour la DN3/2 qui reste organisée avec 36 paires.
Elle passera à 28 paires sur la saison 2024-2025 avec 14 paires descendant en division Expert, 4 paires montant en DNO3 ce qui laissera 2 places vacantes. Son organisation sur la saison 2024/2025 sera exactement la même que celle de la DN Mixte par paires (2 week-ends de 81 donnes).

● **DN Mixte / 2** (*sans changement*)

La composition de la DN Mixte/2 (28 paires) :

* Les 20 premières paires candidates de la FL 2022-2023,
* Les paires descendant de la DN 1 Mixte/2 dans la ligue, à condition qu'au moins 1 joueur soit licencié dans un des comités de la ligue,
* Les 6 premières paires candidates de la FL du Mixte/2 Excellence de 2022-2023.
* On complète à 28 **parmi les paires candidates.**

● **DN4 /4** (*art. 207 et suivants*)

La règle d'attribution des places vacantes a été simplifiée et ouvre désormais l'option de changer de ligue (en respectant bien sûr l'appartenance à la ligue avec la licence) :

« Dans une ligue, si le nombre d'équipes ainsi qualifiées est inférieur à 12 ou est égal à 13, les places vacantes sont attribuées dans l'ordre :

1. Aux équipes candidates comportant au moins 4 joueurs ayant participé à l'une des divisions nationales 1, 2 ou 3 la saison précédente.

2. À l'équipe classée 9ème dans la DN4 lorsqu'elle comportait 14 équipes la saison précédente. (*La Bretagne n'est pas concernée).*

3. Aux équipes candidates comportant au moins 4 joueurs tous membres d'une équipe s'étant maintenue en DN4 dans l'une des 12 ligues.

4. Aux équipes candidates comportant 4 joueurs tous membres d'une des équipes classées dans les 3 premières de la finale de ligue Open/4 Excellence la saison précédente.

5. Aux équipes candidates dont l'IC est ≥ 380 avec départage éventuel à l'IC, puis aux PP et PE (cf. art. 27). Cependant, pour bénéficier de cette mesure, parmi les 4 joueurs lui permettant d'être candidate, une équipe ne peut comporter qu'un seul joueur membre d'une équipe descendue de DN4 en Excellence la saison précédente.

6. À l'équipe classée 9ème dans la DN4 lorsqu'elle comportait 12 équipes (*cas de la ligue Anjou-Bretagne*) la saison précédente (au moins 4 joueurs doivent maintenir leur association).

7. À l'équipe classée 4ème dans la finale de ligue de l'Open/4 Excellence la saison précédente (au moins 4 joueurs doivent maintenir leur association).

8. À l'équipe classée 5ème dans la finale de ligue de l'Open/4 Excellence la saison précédente (au moins 4 joueurs doivent maintenir leur association).

9. Aux autres équipes candidates avec départage éventuel à l'IC puis aux PP et PE (cf. art. 27). Pour pouvoir être candidate dans une ligue, une équipe doit respecter les conditions de l'article 32. »

● Nombre de donnes jouées dans les différents stades (art. 22 et 23.3)

Le nombre minimum de donnes à jouer dans les stades comité a été adapté aux pratiques en vigueur :

- Stade Comité : 52 donnes (avec tolérance pour 48) pour les divisions Expert et Performance, 36 donnes pour la division Challenge

- Stade Ligue : 70 à 90 donnes pour les divisions Expert et Performance, sauf en Senior qui peuvent ne comporter que 52 donnes (avec tolérance pour 48)

● **Scolaires** :

Les licences scolaires seront maintenant créées ou renouvelées directement par les clubs auxquels leurs initiateurs sont rattachés. Le club Jeunesse du comité est abandonné.

RAPPELS

Cette saison, en BRETAGNE, les compétitions/2 :

* Se joueront en **3 séances de 18 donnes** en Expert et Performance et
3 séances de 12 (ou 14) donnes en Challenge
2 séances de 18 donnes en Espérance

* En semaine et le dimanche, elles commenceront toutes à 10h (et 10h30 en Challenge) et le **samedi à 13h** comme les épreuves /4.

Ces horaires permettront surtout aux compétitions de se terminer plus tôt.

● DAMES/4

En Expert, s'il n'y a pas un nombre suffisant d'équipes en Anjou et en Bretagne, il n'y aura pas de FC mais une **FL directe** suivie d'une FN.

● ESPERANCE/4

L'Espérance/4 se jouera en FC directe (ou peut-être avec une 1/2 FC si beaucoup d'équipes s'inscrivent). Pas de finale de ligue ni de finale nationale.

● NON CUMUL

La règle est qu'un joueur ne peut pas disputer une même compétition dans 2 divisions différentes.

MAIS :

* Le Challenge est une épreuve **ni Open ni Mixte ni Dames ni Senior.**
* Il n'existe donc plus de Challenge Open ni de Challenge Mixte
* l'Open Performance est une autre épreuve.

Par déduction, tout joueur classé en Challenge (**mais d'IC MAX 41**) a le droit de disputer le Challenge ou l'Open Performance ou **même les deux (**et bien entendu, également le Mixte, Dame et les Senior Performance **(mais voir les nouvelles informations en page 3) .**

● CHALLENGE

Suite à son succès, le Challenge Promotion est reconduit cette saison et s'appelle simplement Challenge.

Trois Challenges /2 : Hiver, Printemps et Eté (3 séances de 12 donnes)

* Chaque challenge se jouera en une finale de comité directe, sur plusieurs centres géographiques MAIS, pour pousser les joueurs à y participer, à chaque remontée des résultats des tournois de régularité dans les clubs et donc, dans chaque mail adressé aux joueurs avec leurs résultats par la FFB, il y aura un lien à cliquer éventuellement pour être inscrit automatiquement à cette finale.

* Chaque joueur pourra s'inscrire avec qui il veut (aucune obligation de jouer avec son partenaire habituel des tournois de régularité).

* De plus, dès qu'une paire sera inscrite, chaque joueur bénéficiera automatiquement du doublement de ses points d'expert gagnés pendant tous les tournois de régularité, pour toute la période de 2 mois précédant la FC. Ce bonus de PE sera attribué automatiquement aux joueurs après la remontée des résultats de la FC sur le site FFB.

* Pas de FL, une FN directe en simultané dans le comité sur plusieurs centres.

Trois Challenges/4 : Hiver, Printemps et Eté (de 70 à 80 donnes)

* Une FC directe sur plusieurs centres pour limiter les déplacements.

* Ensuite, pas de FL, une FN directe à Saint-Cloud (avec une équipe qualifiée par comité).

Et pour terminer, chaque joueur ayant participé à ces challenges pourra également participer **en plus** aux compétitions Espérance/2 et 4 (si son IC individuel est MAX 29), ainsi qu'à TOUTES les compétitions Performance /2 et /4 si l'IV total de la paire ou de l'équipe respecte le règlement (*voir ci-dessous les conditions de participation).*

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Article 15 du RNC – Divisions (par paires)

IC mini/ paire		IC maxi / paire
Expert	112	200
Performance	74	136
Challenge	50	82

Les paires d'IC entre 112 et 136 peuvent jouer en Expert et en Performance.

Les paires d'IC entre 50 et 82 (IC indiv. Max : 41) peuvent jouer en Challenge et en Performance.

Article 29 – Divisions (par équipes)

IC mini/ équipe		IC maxi / équipe
Expert	224	200
Performance	148	272
Challenge	100	164

Les équipes d'IC entre 224 et 272 (IC indiv. max : 71) peuvent jouer en Expert et en Performance.

Les équipes d'IC entre 100 et 164 (IC indiv. Max : 41) peuvent jouer en Challenge et en Performance.